

# En France, **tous les enfants** sont protégés contre les violences et l'exploitation

**Si tu te sens en danger ou forcé de faire des choses** que tu ne veux pas, sache qu'en France tu peux être protégé.



**Si tu as moins de 18 ans** et que tu es en France sans tes parents, tu as le droit d'être hébergé et protégé par l'État dès ton arrivée. Si tu as perdu ta famille, la Croix-Rouge peut t'accompagner pour la retrouver et vous réunir.

La **police** est là pour te protéger. Présente-toi à eux ou appelle-les au **17** (français). Tu peux aussi appeler le numéro **Enfance en danger** au **119** (appel gratuit, 24h/24, en français ou interprétariat).



**Garde tes documents d'identité** avec toi, ne les confie à personne et prends-les en photo pour avoir une copie. Ne les partage pas en ligne.



**Accepte seulement l'aide des professionnels qui ont un signe distinctif** comme un gilet ou une carte. Des personnes mal intentionnées peuvent te proposer de l'aide (hébergement, transport, travail...), y compris sur les réseaux sociaux. Ne les suis pas.

